

Accueil Droit français Droit européen Droit international Traductions Bases de données

Vous êtes dans : [Accueil](#) > [Les autres textes législatifs et réglementaires](#) > [LOI n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne - Article 15](#)

LOI n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne - Article 15

[Masquer le panneau de navigation](#)

[<< Article précédent](#) - [Article suivant >>](#) - [Imprimer](#)

Navigation

[Retour au texte en vigueur](#)



Article 15

Versions de l'article:

- ▶ [Version en vigueur au 19 mars 2014](#)
- ▶ [Version en vigueur du 13 mai 2010 au 19 mars 2014](#)
- ▶ [Version initiale](#)

Version consolidée à la date du ...

Jour Mois

8 Avril

Année



Ex: 2014

Chemin :

[LOI n° 2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne \(1\)](#)

- ▶ [CHAPITRE III : LES OBLIGATIONS DES ENTREPRISES SOLLICITANT L'AGREMENT D'OPERATEUR DE JEUX OU DE PARIS EN LIGNE](#)

Article 15

Modifié par [LOI n°2014-344 du 17 mars 2014 - art. 151](#)

L'entreprise sollicitant l'agrément en tant qu'opérateur de jeux ou de paris en ligne justifie de l'identité et de l'adresse de son propriétaire ou, s'il s'agit d'une personne morale, de son siège social, de sa structure juridique, de l'identité et de l'adresse de ses dirigeants. Elle fournit les éléments relatifs à des condamnations pénales, déterminées par le décret mentionné au III de l'article 21, ou des sanctions administratives, mentionnées à l'article 43, dont elle-même, son propriétaire ou, s'il s'agit d'une personne morale, un de ses dirigeants ou de ses mandataires sociaux a, le cas échéant, fait l'objet.

Dans le cas où l'entreprise est constituée en société par actions, elle présente l'ensemble des personnes physiques ou morales qui détiennent plus de 5 % de son capital ou de ses droits de vote ainsi que, le cas échéant, la ou les personnes qui la contrôlent directement ou indirectement au sens de l'[article L. 233-16 du code de commerce](#).

L'entreprise justifie de ses moyens humains et matériels et communique l'ensemble des informations comptables et financières de nature à attester sa solidité financière et sa capacité à assumer les investissements nécessaires au respect de ses obligations légales et réglementaires. S'il s'agit d'une entreprise individuelle, elle présente les montants des actifs détenus par l'entrepreneur et des dettes qu'il a contractées.

L'entreprise sollicitant l'agrément ne peut avoir son siège social, une filiale ou un équipement dans un Etat ou territoire non coopératif au sens de l'[article 238-0 A du code général des impôts](#).

Toute modification de ces éléments intervenant postérieurement à l'agrément est portée à la connaissance de l'Autorité de régulation des jeux en ligne dans les conditions prévues au V de l'article 21.

Elle justifie de l'existence d'une sûreté, d'une fiducie, d'une assurance, d'un compte sous

séquestre ou de tout autre instrument ou mécanisme garantissant, en toutes circonstances, le reversement de la totalité des avoirs exigibles des joueurs.

L'opérateur veille à ce que l'étendue de la garantie qu'il fournit soit toujours à la mesure des avoirs exigibles des joueurs. Il informe, sans délai, l'Autorité de régulation des jeux en ligne des variations qui affectent l'étendue de cette garantie. Le cas échéant, l'Autorité de régulation des jeux en ligne peut, de sa propre initiative, exiger de l'opérateur qu'il procède aux adaptations nécessaires de l'étendue de cette garantie, dans un délai qu'elle détermine.

Liens relatifs à cet article

Cite:

[Code de commerce - art. L233-16](#)

[Code général des impôts, CGI. - art. 238-0 A](#)

[<< Article précédent](#) - [Article suivant >>](#) - [Imprimer](#)

[À propos de l'ordre juridique français](#) [Licences](#) [Quoi de neuf sur le site ?](#)

[À propos du site](#) [Plan du site](#) [Accessibilité](#) [Aide générale](#) [Nous écrire](#) [Établir un lien](#) [Statistiques de fréquentation du site](#) 